

Réunion d'ajournement du 17 décembre 2007

À la reprise de la séance ajournée à 19 h 55, lundi le 17 décembre 2007, tous les membres du Conseil étant présents forment quorum.

Monsieur le maire Michel Poisson, propose de reprendre les délibérations de la séance.

07-12-158

DEMANDE D'EXCLUSION ENTREPRISE PERFORT

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Gilles Thibault, agronome, consultant pour Entreprises Perfort inc, daté du 21 novembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance stipule que les informations demandées par la Municipalité dans sa résolution no 07-10-122 sont une tâche ardue et onéreuse pour un promoteur;

QUE la municipalité devrait aller de l'avant avec cette demande d'exclusion.

QUE suite à d'autres informations qui ont été prises auprès de l'aménagiste de la MRC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Daniel Baker

DE MAINTENIR les demandes d'informations spécifiées dans la résolution no 07-10-122.

QUE ces demandes n'exigent pas d'étude d'ingénieurs, d'arpenteurs, de biologiste, etc., mais un minimum d'informations, tel qu'entre autres : quel type de camping (tentes, roulottes, chalets), combien d'emplacements, golf de combien de trous, approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées, plan à partir d'une photo aérienne ou de la matrice graphique, etc..

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVIS À GAUDREAU ENVIRONNEMENT, PLASTIQUE AGRICOLE

Suite à la résolution no 07-12-148, demandant le respect du contrat de collecte des plastiques agricole, le directeur général monsieur Johnny Izzi, s'engage qu'à compter de janvier 2008, la collecte sera effectuée sur une période mensuelle.

07-12-159

PAIEMENT DE LA FLUCTUATION DU PRIX DU CARBURANT À S. BEAUDOIN ENR.

CONSIDÉRANT la clause d'ajustement du prix du carburant, au contrat de déneigement;

CONSIDÉRANT la demande présentée par l'entreprise S. Beaudoin enr. pour le remboursement des années 2005-2006 et 2006-2007;

CONSIDÉRANT le calcul prévu au contrat, concernant la variation du prix du carburant et le montant de l'ajustement;

CONSIDÉRANT la validation de ces calculs par le comptable de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réjean Perron
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'AUTORISER le paiement à S. Beaudoin enr. d'un montant de 558,81 \$ pour l'année 2005-2006 et d'un montant de 532,13 \$ pour l'année 2006-2007, pour un total de 1 090,94 \$, pour la variation du prix du carburant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-12-160 DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP, PROJET CAPTAGE D'EAU

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Daniel Baker

D'AUTORISER la firme TechnoRem inc. à préparer et soumettre au nom de la municipalité de Villeroy une demande d'autorisation de projet de captage d'eau souterraine au Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-12-161 APPUI AU FESTIVAL DE LA CANNEBERGE, FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

CONSIDÉRANT la demande présentée par le Festival de la Canneberge de Villeroy au programme du *Fonds régional d'investissement jeunesse*;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour but de favoriser la participation des jeunes dans leur milieu de vie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Chartier
et appuyé par M. François Gingras

QUE la municipalité de Villeroy appuie le projet présenté au programme du *Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ 2006-2009)*, par le Festival de la Canneberge de Villeroy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-12-162 APPUI AU FESTIVAL DE LA CANNEBERGE AU PROGRAMME DES ARTS LOCAUX ET DU PATRIMOINE LOCAL DE PATRIMOINE CANADIEN

CONSIDÉRANT la demande présentée par le Festival de la Canneberge de Villeroy au programme *Festivals des arts locaux et du patrimoine local*;

CONSIDÉRANT QUE ce programme contribuera au développement de la communauté municipale et régionale par le biais des arts et du patrimoine.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Mélançon
et appuyé par M. Daniel Baker

D'AUTORISER la directrice générale, Angèle Germain, à remplir et signer la confirmation d'appui de la municipalité de Villeroy à la demande présentée par le Festival de la Canneberge de Villeroy au programme *Festivals des arts locaux et du patrimoine local*.

QUE la municipalité de Villeroy contribuera pour une valeur totale de 850, \$ à ce projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-12-163

SOIRÉE BÉNÉFICE RÉSEAU PRÉVENTION SUICIDE

Il est proposé par M. Réjean Perron
et appuyé par M. Yvan Paquet

D'AUTORISER deux inscriptions à la soirée-bénéfice du Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francs inc., au coût de 40,\$ chacun.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE DE PARRAINAGE FINANCIER AU PROJET PLACE AUX JEUNES
2007-2008**

Cette demande de parrainage n'est pas retenue en raison, du peu d'impact pressenti par les élus municipaux, pour la Municipalité.

**DEMANDE DE LA CORPO. VILLERAINNE ST-PHILIAS, CONTRIBUTION
ACHAT DE CHAISES**

Une rencontre entre les élus municipaux et les membres du Conseil d'administration de la Corporation aura lieu en janvier prochain. Cette rencontre aura pour but de définir les besoins de la Salle Firmin-Roy.

07-12-164

TÉLÉMÉTRIE RADIO ENTRE LE PUIITS ET LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE ET ALARMES VOCALES

CONSIDÉRANT la proposition de la firme Wilfrid Allen ltée de fourniture et d'installation d'un système de télémétrie radio reliant le puits et le réservoir d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de procéder à la commande dès ce mois-ci, afin qu'il y ait installation de ce système en début de l'année 2008.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Éric Chartier

D'AUTORISER l'acquisition d'un système de télémétrie, tel que proposé par la firme Wilfrid Allen ltée, en date du 30 octobre 2007, pour un montant total de 20 765, \$ (avant taxes). Ce qui inclut le système de télémétrie au puits d'eau potable et au réservoir, un système de batterie pour les deux stations, une radio portative supplémentaire, une radio fixe au bureau municipal.

D'AUTORISER les demandes et le paiement des licences nécessaires à Industrie Canada.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVIS PUBLIC MRC DE L'ÉRABLE

Adoption du règlement no 283, concernant le budget 2008;
Adoption du règlement no 284 en matière de contrôle et de suivi budgétaires;
Adoption du règlement no 285, déterminant la fréquence les sessions du Conseil de la MRC.

07-12-165

COMPTES

Il est proposé par M. Réjean Perron
et appuyé par M. Éric Chartier

D'ACCEPTER les comptes du mois de décembre 2007, pour un montant de 28 783,78 \$.

Je Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-12-166

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. François Gingras

DE LEVER l'assemblée à 20h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Michel Poisson
Maire

Angèle Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière